



CTB



Insérer logo partenaire ici

RAPPORT DES RESULTATS 2012

PROJET PEPAPS

(PROGRAMME D'EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT DANS LA PROVINCE DU SUD)



ACRONYMES	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES).....	5
1.1 FICHE PROJET	6
1.2 PERFORMANCES DU PROJET	7
1.3 EXECUTION BUDGETAIRE.....	8
1.4 RESUME.....	8
2 ANALYSE DE L'INTERVENTION	9
2.1 CONTEXTE	9
2.1.1 <i>Contexte général</i>	9
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	9
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	10
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	10
2.2 OUTCOME	11
2.2.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	11
2.2.2 <i>Gestion des risques</i>	13
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	17
2.2.4 <i>Critères de qualité</i>	17
2.3 OUTPUT 1	21
2.3.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	21
2.3.2 <i>Exécution budgétaire</i>	22
2.3.3 <i>Critères de qualité</i>	22
2.4 OUTPUT 2	23
2.4.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
2.4.2 <i>Exécution budgétaire</i>	25
2.4.3 <i>Critères de qualité</i>	25
2.5 OUTPUT 3	26
2.5.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	26
2.5.2 <i>Exécution budgétaire</i>	28
2.5.3 <i>Critères de qualité</i>	28
3 THEMES TRANSVERSAUX.....	30
3.1 GENRE.....	30
3.2 ENVIRONNEMENT	30
3.3 AUTRE	31
4 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	32
4.1 PLAN D'ACTION	32
4.2 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	32
5 ANNEXES.....	33
5.1 CADRE LOGIQUE D'ORIGINE.....	34
5.2 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	34
5.3 APERÇU DES MORE RESULTS	34
5.4 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	34

5.5	RESSOURCES	34
5.6	DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI.....	35

Acronymes

AEP	Adduction d'Eau Potable
AT	Assistant Technique
CBEHPP	Community Based Hygiene Promotion Programme
CTB	Agence belge de développement
DP2/DP3	Devis Programme 2 ou 3
ECOSAN	Ecological Sanitation
EDPRS	Economic Development and Poverty Reduction Strategy
EWSA	Energy Water and Sanitation Agency
FEA	Fonds de l'Eau et de l'Assainissement
GP	Gestionnaire Privé
M&E	Monitoring et évaluation
MINECOFIN	Ministère de l'Economie et des Finances
MININFRA	Ministère des Infrastructures
MINISANTE	Ministère de la Santé
MINITER	Ministry of Lands, Environments, Forests, Water and Mines
OS	Objectif Spécifique
PEPAPS	Programme d'Eau Potable et Assainissement dans la Province du Sud
PPP	Partenariat Public Privé
ROM	Results Oriented Monitoring
RUE	Responsables des Usagers de l'Eau
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SPIU	Single Projet Implementation Unit
UE	Union Européenne

1 Aperçu de l'intervention

PEPAPS est un programme du Gouvernement du Rwanda dont l'objectif global est de «Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales des districts de Nyaruguru, Huye et Gisagara en Province du Sud».

Son objectif spécifique est d'« Améliorer de façon durable l'approvisionnement en eau potable et les conditions d'hygiène des populations rurales de trois districts (Nyaruguru, Huye et Gisagara) de la Province du Sud ».

Les groupes cibles sont les populations rurales des districts de Nyaruguru, Huye et Gisagara, dont la population totale est estimée à 759.000 habitants. Par l'atteinte de ses résultats, PEPAPS assurer l'accès à l'eau potable pour une population d'environ 254.000 personnes ainsi que l'accès à des latrines ECOSAN pour environ 73 000 élèves de 80 écoles primaires et secondaires.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Output 1 : La desserte en eau potable est améliorée. L'atteinte de ce résultat passe par la réhabilitation complète et le renforcement des réseaux d'AEP existants ainsi que par l'élaboration d'un schéma directeur eau potable pour la Province du Sud.
- Output 2 : La maintenance et la gestion des réseaux d'AEP sont améliorées de façon durable. Ce résultat repose sur l'appui donné aux districts dans la mise en place et le suivi du Partenariat Public Privé dans la gestion des infrastructures Eau Potable, la formation technique et administrative des agents des Districts et des opérateurs privés ainsi que la mise en place et la formation des comités des usagers de l'eau.
- Output 3 : Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées. Ce résultat est lié à la construction de latrines ECOSAN en milieu scolaire, la formation des élèves et des enseignants à leur utilisation, la construction de latrines familiales, la réalisation de campagnes de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement ciblant à la fois les ménages et les écoles.

Les orientations stratégiques adoptées ont été les suivantes :

- Réhabiliter et étendre les adductions d'eau potable identifiés et étudiées
- Remplacer autant que possible les adductions par pompage par des adductions gravitaires, notamment par des transferts d'eau potable à partir de captages situés géographiquement plus hauts que les sites à desservir ;
- Résoudre des problèmes d'eau (tarissement des sources) au niveau de certaines adductions par leur interconnexion avec des réseaux excédentaires disposant de sources en eau pérenne et de qualité garantie ;
- Promouvoir et accompagner la gestion des réseaux d'AEP (réhabilités et neufs) par des opérateurs professionnels au travers d'un Partenariat Public-Privé (PPP) ;
- Procéder à l'inventaire des ressources en eau potable disponibles dans les parties des districts non encore couvertes par les adductions et élaborer un plan

stratégique de desserte en eau potable pour les populations non encore desservies ;

- Elaborer un schéma directeur de desserte incluant les réseaux existants ;
- Multiplier les actions dans le sous-secteur de l'assainissement, principalement par la construction de sanitaires appropriés dans les écoles.

Montage financier

Le montage financier du projet PEPAPS est relativement complexe. En effet, pour sa mise en œuvre, trois conventions de financement distinctes ont été passées avec l'Etat rwandais.

Deux conventions spécifiques de coopération bilatérale ont été signées entre le Royaume de Belgique et le Gouvernement du Rwanda correspondant à la mise en œuvre des deux phases PEPAPS I et PEPAPS II pour un montant total de 19 226 294 € (contrepartie rwandaise incluse pour 1 306 000 €). Les phases PEPAPS I et PEPAPS II sont concomitantes.

Le financement belge PEPAPS I porte le code navision RWA0503311 pour un montant total de 5 600 294 €.

Le financement belge PEPAPS II porte le code navision RWA0806411 pour un montant total de 12 320 000 €.

Une convention de financement entre l'Union Européenne et le Gouvernement du Rwanda a alloué un budget de 4 311 259 € pour la mise en œuvre du projet PEPAPS. Ce montant a été contractualisé sous trois formes différentes, à savoir :

- Un contrat de subvention conclu entre le MINECOFIN et la CTB pour un montant total de 1 272 241 €. Ce budget porte le code Navision RWA060411T,
- Un contrat de travaux conclu entre l'Union Européenne et l'entreprise de travaux EGC,
- Un contrat conclu entre l'Union Européenne et le MINECOFIN sous forme de Devis Programmes.

Le budget total mis à disposition du projet PEPAPS est donc de 23 537 553 €, réparti comme suit :

- *Royaume de Belgique*: 17 920 294 €
- *Union Européenne*: 4 311 259 €
- *Gouvernement du Rwanda*: 1 306 000 €

Depuis son démarrage en janvier 2007, le projet PEPAPS a été successivement sous la tutelle du MINITER puis du MINIFRA en 2008. Depuis juillet 2011, le projet PEPAPS est mis en œuvre en partenariat avec EWSA qui est l'agence d'exécution du MININFRA.

1.1 Fiche projet

Nom du projet	PEPAPS
Code du projet	PEPAPS I : RWA0503311

	PEPAPS II : RWA0806411 PEPAPS UE : RWA060411T
Emplacement	Rwanda. Districts de Gisagara, Huye et Nyaruguru
Budget	23 537 553 €
Institution partenaire	Union Européenne, MININFRA/EWSA
Date de la Convention de mise en œuvre	PEPAPS I: 16/01/2007 PEPAPS II: 22/01/2009 PEPAPS UE: 23/04/2008
Durée (mois)	PEPAPS I : 58 mois (du 16/01/2007 au 26/11/2011) PEPAPS II : 53 mois (du 22/01/2009 au 30 juin 2013) PEPAPS UE : 44 mois (du 23/04/2008 au 22/12/2012)
Groupes cibles	252 554 bénéficiaires pour l'eau potable 73 288 bénéficiaires (élèves) des latrines scolaires 265 foyers bénéficiaires des latrines familiales
Impact ¹	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de 3 Districts (Nyaruguru, Huye, Gisagara) de la Province du Sud
Outcome	Améliorer de façon durable l'approvisionnement en eau potable et les conditions d'hygiène des populations rurales des 3 Districts (Nyaruguru, Huye, Gisagara) de la Province du Sud
Outputs	Output 1 : La desserte en eau potable est améliorée
	Output 2 : La maintenance et la gestion des réseaux d'AEP sont améliorées de façon durable
	Output 3 : Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées

1.2 Performances du projet

Tableau logique d'intervention : Remplir sur la base des données introduites dans 2.2.4, 2.3.3, 2.4.3... (uniquement attribuer une note A, B, C ou D²).

	Efficienne	Efficacité	Durabilité
Outcome	C	B	B
Output 1	A	B	A
Output 2	C	B	B
Output 3	A	B	B

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

² A = Très bonnes performances, B = Bonnes performances, C = Faibles performances, D = Problématique

1.3 Exécution budgétaire

Code budget	Budget total	Dépenses 2012	Solde	Taux de décaissement total
RWA050311	5 600 294	53	342 061	94%
RWA0806411	12 320 000	4 947 020	3 021 631	75%
RWA060411T	1 272 241	83 143	167 282	87%
Autres financements UE*	3 039 018	797 468	355 239	88%
Contrepartie rwandaise	1 306 000	556 055	102 904	92%
TOTAL	23 537 553	6 383 739	3 989 117	83%

*Contrat de travaux et Devis Programmes
Taux conversion devises : 1€ =750 FRW

Après accord de la SMCL et échange de lettres, le solde budgétaire PEPAPS I a été intégralement reversé sur le budget PEPAPS II.

1.4 Résumé

Formuler 5 points clés (brièvement, en une ou deux phrases) dont un lecteur du présent rapport doit se souvenir.

<ul style="list-style-type: none"> Projet intégré multi phases multi bailleurs avec modalités d'exécution complexes
<ul style="list-style-type: none"> Les outputs du projet sont quasiment tous atteints. Le taux d'exécution budgétaire fin 2012 est de 83% toutes sources de financement confondues.
<ul style="list-style-type: none"> Le projet est en phase de clôture. La fin de la période de mise en œuvre est fixée au 30 juin 2013.
<ul style="list-style-type: none"> Deux contrats (étude master plan eau potable et travaux du lot Sud 001 Ter) se termineront au-delà de la période de mise en œuvre.
<ul style="list-style-type: none"> Une période d'accompagnement serait nécessaire pour garantir la durabilité des infrastructures sur le long terme et renforcer les acquis en matière d'hygiène dans les écoles équipées de latrines ECOSAN. Une stratégie de gestion des latrines scolaires ECOSAN sur le long terme est nécessaire. Il reste encore beaucoup de besoins à couvrir dans le district de Gisagara. Il a été réalisé plus d'études que prévu initialement et les budgets disponibles ne permettaient pas de réhabiliter tous les réseaux étudiés.

Fonctionnaire exécution nationale ³	Fonctionnaire exécution CTB ⁴
BUHIGA Goretti	BENHAMOUCHE Ahmed

³ Nom et signature

⁴ Nom et signature

2 Analyse de l'intervention⁵

2.1 Contexte

2.1.1 Contexte général

En 2012, EWSA a vu son mandat de gestion des infrastructures eau potable en milieu urbain étendu au milieu rural. La gestion des infrastructures eau potable en milieu rural qui était autrefois du ressort des Districts revient à présent à EWSA.

La même année, afin d'accompagner cette extension de mandat, EWSA a décidé de renforcer ses capacités au niveau des districts en créant une unité dénommée District Support Unit (DSU). Cette unité devrait permettre à EWSA d'assurer une gestion durable des infrastructures eau potable en milieu rural en partenariat avec les Districts, qui restent toujours propriétaires des infrastructures.

Ce changement de contexte a des implications fortes pour le PEPAPS, notamment au niveau de son volet PPP. En effet, pour les infrastructures AEP réalisées par le PEPAPS et qui ne sont pas encore réceptionnées provisoirement, EWSA en assurera désormais la gestion directe ou procédera à une délégation de gestion avec un Opérateur Privé de son choix. C'est le cas notamment pour les deux stations de traitement des eaux de surface que PEPAPS est en train de construire dans le district de Nyaruguru.

2.1.2 Contexte institutionnel

Dresser un bilan des effets (positifs ou négatifs) de l'ancrage institutionnel de l'intervention – ainsi que des principales évolutions des institutions dans lesquelles est ancrée l'intervention – sur le déroulement de l'intervention. L'ancrage institutionnel est-il toujours pertinent ? Donner une note (Très approprié, approprié, pas approprié, pas approprié du tout) et commenter la note attribuée (situation actuelle, forces, faiblesses, emprise sur le déroulement de l'intervention). Se limiter à la description des évolutions clés en cours de période de rapportage.

Maximum 250 mots

L'ancrage institutionnel du PEPAPS au niveau MININFRA/EWSA reste très approprié d'un point de vue sectoriel. Les infrastructures réalisées en milieu rural par le projet entrent pleinement dans le cadre de compétence d'EWSA.

La création de EWSA en 2011 a permis au MININFRA de se dégager de l'exécution des projets d'infrastructures et d'en confier la mise en œuvre et la gestion à une agence d'exécution compétente.

En 2012, EWSA a également connu une restructuration à travers la mise en place des SPIU. Hélas, étant donné que le projet PEPAPS est en phase de clôture, il n'entre pas dans la structure SPIU d'EWSA

L'ancrage institutionnel du PEPAPS au niveau des Districts reste toutefois assez faible et mériterait d'être renforcé.

⁵ Dans le présent document : L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le tableau ci-dessous liste les intervenants directs du projet PEPAPS et donne une appréciation de la qualité de leur implication dans l'exécution du projet.

Acteurs	Score	Commentaires
EWSA	Approprié	La collaboration est très bonne avec le projet mais des retards ont été enregistrés dans la passation de certains marchés (master plan eau potable et travaux du lot 001 ter). La création d'une District Support Unit d'EWSA, bien que tardive par rapport au planning d'exécution du projet, apporte des perspectives nouvelles. Il manque toutefois au projet un point focal au niveau EWSA central.
MINECOFIN	Approprié	La collaboration est bonne bien que certains dossiers soient plus longs à traiter que d'autres. L'implication du MINECOFIN est prépondérante dans la mise en œuvre de la convention de financement de l'Union Européenne.
CTB	Très approprié	Tous les documents administratifs et financiers nécessitant l'accord de la CTB sont bien suivis et libérés dans des délais raisonnables. La CTB a apporté un appui important dans l'organisation d'un atelier de capitalisation interne.
Union Européenne	Approprié	Les procédures de l'UE sont longues mais la collaboration entre le projet et l'UE est très bonne. La mission de suivi ROM de l'UE a permis d'identifier les lacunes des différents cadres logiques PEPAPS et a conduit à la définition d'un cadre logique intégré unique harmonisant la logique d'intervention du projet.
Province du Sud	Approprié	La collaboration avec la Province reste limitée à sa participation aux réunions du Comité de Concertation.
Districts de Huye, Gisagara et Nyaruguru	Approprié	La collaboration est bonne ainsi que le suivi des dossiers mais les districts ne sont pas suffisamment impliqués dans le suivi de la gestion des infrastructures déjà réhabilitées/construites par PEPAPS. On note aussi un manque de disponibilité des agents des districts pour répondre favorablement aux demandes de réunions initiées par le PEPAPS, ce qui se traduit par des reports desdites réunions et des retards dans la mise en place des mesures préconisées.

2.1.4 Contexte HARMO

Le projet PEPAPS s'inscrit dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (EDPRS) et à ce titre suit la politique nationale en matière d'approvisionnement en eau potable et assainissement. Le projet PEPAPS, mis en œuvre par la CTB et par le MININFRA représenté par son agence d'exécution EWSA, travaille en étroite collaboration avec les Districts partenaires dans la Province du Sud, à savoir les Districts de Huye, Gisagara et Nyaruguru.

Fin 2012, EWSA a créé une structure dénommée District Support Unit (DSU) dont le rôle est de permettre une gestion efficace des infrastructures AEP en milieu rural et d'appuyer les Districts dans la délégation de gestion des infrastructures sous leur responsabilité (PPP).

Le projet PEPAPS s'est rapproché de cette unité afin d'élaborer un cadre de travail commun permettant un transfert des connaissances et des méthodes dans le souci d'assurer la durabilité des infrastructures réalisées par le projet. Toutefois, à l'heure actuelle, l'équipe de la DSU n'est pas au complet et sa mise en place définitive nécessite encore quelques mois de travail.

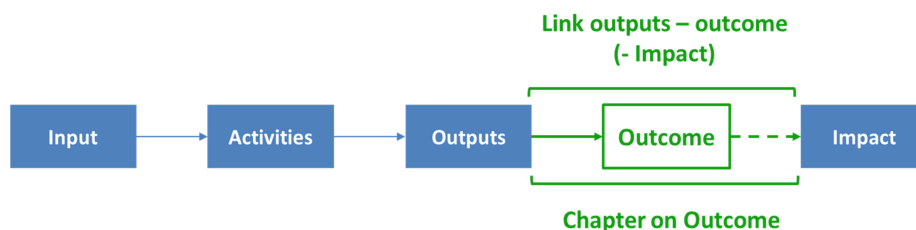
En 2012, grâce à un financement de l'Union Européenne, l'ONG anglaise Health Poverty

Action a démarré son projet baptisé SALTWASH dans le district de Nyaruguru. PEPAPS et SALTWASH intervenant dans la même zone géographique et mettant en œuvre des activités similaires, une coordination a été nécessaire afin de partager les expériences et éviter les doublons d'activités. Le projet PEPAPS participe également au Comité de Pilotage de SALTWASH.

Fin 2012 également, PEPAPS a revu sa stratégie en matière de sensibilisation à l'hygiène dans les écoles et a adopté l'approche CBEHPP mise en place par le MINISANTE avec l'appui d'Unicef dans certains districts du pays.

2.2 Outcome

Donner un aperçu de l'atteinte potentielle de l'outcome et de la dynamique autour de cet outcome (voir figure infra).



2.2.1 Analyse des progrès réalisés

Se limiter à remplir le tableau⁶

Outcome⁷ : Améliorer de façon durable l'approvisionnement en eau potable et les conditions d'hygiène des populations rurales des 3 Districts (Nyaruguru, Huye, Gisagara) de la Province du Sud						
Indicateurs⁸	Valeur de la Baseline 2009⁹	Progrès année 2011¹⁰	Progrès année 2012¹¹	Cible année 2012¹²	Cible finale juin 2013¹³	Commentaires¹⁴
Nombre de bénéficiaires ayant un accès durable à 20 litres d'eau potable par personne/jour à une distance maximale de 500 mètres de leur lieu d'habitation à la fin 2012.	0	106 215	106 215	252 554	252 554	La mise en eau de 15 réseaux est retardée car les stations de traitement ne sont pas encore opérationnelles. Le nombre de bénéficiaires à la

⁶ De toute évidence, des lignes devront être ajoutées/supprimées en fonction du nombre d'indicateurs et du nombre d'activités principales.

En fonction de l'âge du projet, des colonnes doivent être ajoutées pour les années précédentes (si cela est applicable), afin de pouvoir évaluer les progrès accomplis par rapport à la valeur de l'année précédente. Un rapport cumulatif permet de déterminer avec précision les progrès réalisés au cours de la période de rapportage.

Ne pas écrire de texte sous le tableau. Les commentaires doivent se limiter à ceux dans le tableau.

⁷ Reprendre la formulation de l'outcome, telle qu'elle figure dans le cadre logique (DTF) ou dans la dernière version du cadre logique validée par la SMCL.

⁸ Reprendre les indicateurs tels qu'ils figurent dans le cadre logique.

⁹ La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention.

¹⁰ La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N-1.

¹¹ La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N. Si la valeur n'a pas changé depuis la *Baseline* ou depuis l'année précédente, il y a lieu de répéter cette valeur.

¹² La valeur cible à la fin de l'année N.

¹³ La valeur cible à la fin de l'intervention.

¹⁴ Commentaires sur les progrès réalisés, à savoir une appréciation de la valeur de l'indicateur atteinte à la fin de l'année N par rapport aux valeurs « *Baseline* » (temps 0) et/ou à la valeur de l'année précédente, et par rapport à la valeur intermédiaire attendue pour l'année N. Il convient de limiter au maximum les commentaires.

						fin du projet a été revu à la baisse. Il est passé de 400 000 lors de la formulation à 252 554 sur la base des études détaillées de SHER. Le nombre final de bénéficiaires est fixé à 252 544 (cf. décision de la SMCL 9 du 23 novembre 2011.
Pourcentage de réduction du nombre de cas de maladies d'origine hydrique à la fin du projet Valeur cible : 20%	0%	-	-	20%	20%	Les statistiques pour 2012 ne sont pas encore connues. Les données des centres de santé seront disponibles dans le courant du premier trimestre 2013.
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'outcome : Analyser la dynamique entre la réalisation des outputs et l'atteinte probable de l'outcome (voir Guide de rapport des résultats) :						
<i>Lien entre les outputs et l'outcome : (Comment) les outputs contribuent-ils (toujours) à l'atteinte de l'outcome ?</i>	Les outputs contribuent toujours à l'atteinte de l'outcome bien que cette année les effets sont limités en matière d'approvisionnement en eau potable (cf. commentaire ci-dessous). On note cependant une amélioration des conditions d'hygiène des bénéficiaires liée au renforcement des activités de sensibilisation.					
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome (sur la base d'indicateurs) :</i>	Pas d'amélioration par rapport à 2011 en terme d'amélioration de l'accès à l'eau potable. Les réseaux AEP réhabilités en 2012 ne sont pas encore fonctionnels car ils dépendent de la mise en service des stations de traitement de Nyaruguru (Lot C1). Dans le courant du premier semestre 2013, la totalité des réseaux sera en service, ce qui contribuera à améliorer drastiquement l'accès à l'eau potable pour plus de 80 000 personnes.					
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	Retard dans la construction des stations de traitement de Nyaruguru. Les travaux qui devaient se terminer en août 2012 ne seront achevés qu'en mars 2013. Ces stations sont les premières de ce type au Rwanda et tiennent leur originalité du fait qu'elles peuvent fonctionner sans source d'énergie électrique, ce qui est un atout majeur en milieu rural isolé. C'est en partie l'aspect novateur de cette technologie qui a entraîné un retard dans l'exécution du contrat.					
<i>Résultats inattendus :</i>						

2.2.2 Gestion des risques

Indiquer l'évolution des risques¹⁵ et la façon dont ils ont été gérés. Les risques identifiés comprennent les risques émanant du DTF et/ou de l'étude Baseline ainsi que les risques significatifs identifiés durant la mise en œuvre de l'intervention. Certains risques peuvent aussi être identifiés lors du suivi des résultats.

- Décrire le risque.
- Noter la probabilité que le risque survienne : Élevée, Moyenne, Faible
- Noter l'impact du risque s'il devait survenir : Élevé, Moyen, Faible

Si une note C ou D est attribuée à un risque, détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable. Pour plus de détails sur la notation : voir le Guide

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Fin des travaux du lot Sud 001 Ter après la période de mise en œuvre du projet.	Q4 2012	Développement	Elevée	Moyen	C	Faire un suivi rapproché de l'avancement des travaux (notamment avec la mission de contrôle) afin d'anticiper tout retard. Conserver une équipe réduite après le 30 juin 2013 qui pourra faire le suivi sur le terrain (1 ingénieur PEPAPS). Au-delà du 30 septembre 2013, la RR CTB devra faire le suivi de ce contrat avec EWSA.	PEPAPS / EWSA / CTB	Q2 2013	L'ordre de service de commencer les travaux est donné pour le 10 janvier 2013. La durée du contrat est de 7 mois et s'achèvera logiquement le 6 août 2013. Il est très probable que les travaux ne s'achèvent pas avant décembre 2013.	En cours
Faible qualité de l'étude de schéma directeur eau potable et fin de l'étude après la période de mise en œuvre du projet (si validation de la phase 1 de diagnostic par EWSA)	Q4 2012	Réputation	Elevée	Moyen	D	Suivi rapproché des activités du bureau d'étude. Le Delco est présent jusqu'au 30 septembre 2013 et pourra assurer le suivi de ce contrat avec EWSA.	PEPAPS / EWSA / CTB	Q1 2013	Le prestataire en charge de l'étude a bénéficié d'un délai supplémentaire jusqu'au 24 février 2013 pour compléter ses données et améliorer son rapport de diagnostic. Les livrables seront	En cours

¹⁵ Se limiter aux risques de développement et aux risques liés à la réputation

									analysés par PEPAPS et EWSA dans le courant du mois de mars et un atelier de validation devrait se tenir si la qualité du travail est estimée satisfaisante.	
Les districts n'assurent pas le suivi régulier et efficace de la gestion déléguée des infrastructures d'AEP.	Q1 2012	Développement	Elevé	Elevé	D	Organisation de réunions périodiques avec les Districts	PEPAPS Districts	Q2 2013	En cours mais la disponibilité des Districts reste limitée.	
						Révision et suivi de l'application des contrats	PEPAPS Districts	Q1 2013	Révision des contrats faite suivi en cours	
						Suivi technique périodique des infrastructures	PEPAPS Districts	Q2 2013	En cours	
						Rédaction d'outils de suivi de gestion adaptés	PEPAPS	Q1 2013	Rédaction faite.	
						Définition des indicateurs de performance et collecte systématique des données pour l'évaluation des activités des exploitants privés	PEPAPS	Q2 2013	Indicateurs définis et collecte des données en cours depuis aout 2012	
						Recours systématique aux audits externes (techniques et financiers) des exploitants privés	Districts	Q2 2013	Aucun avancement	
						Formation des agents des Districts et du personnel des gestionnaires privés.	PEPAPS	Q2 2013	Appel d'offre en cours, démarrage des Formations prévu en mars 2013	
Le recouvrement des couts récurrents d'exploitation des réseaux n'est pas assuré. (niveau 2 <i>Running costs</i> + entretien des ouvrages pendant leur durée de vie)	Q1 2012		Moyen	Elevé	C	Sensibilisation des Districts sur le calcul et l'application du prix de revient qui peut garantir le niveau de recouvrement des coûts souhaité.	PEPAPS	Q2 2013	Calculs faits et sensibilisation en cours pour 2 districts.	
						Introduction de clauses contractuelles protégeant les ménages défavorisés afin qu'un prix de vente trop élevé ne pénalise les couches plus démunies de la population. Tarif social.	PEPAPS Districts	Q1 2013	Introduites dans les nouveaux contrats ou par avenant	
						Appui et conseil aux Gestionnaires privés pour la réduction des frais récurrents et contrôle des pièces comptable pour vérifier l'exactitude des frais imputés.	PEPAPS Gestionnaire Privé	Q2 2013	Appui conseil en cours ; contrôle des pièces comptables suspendu.	
						Sensibilisation pour les	PEPAPS	Q2 2013		

						populations rurales sur l'importance de l'utilisation d'une eau propre pour la consommation humaine.			En cours	
Le suivi de la qualité de l'eau est négligé par les opérateurs privés	Q1 2012		Élevé	Moyen	C	Favoriser la réalisation d'une convention de collaboration entre les Districts et EWSA (ou le laboratoire de l'Université) pour l'exécution périodique des analyses bactériologique des tous les réseaux PEPAPS à un coût abordable.	PEPAPS EWSA	Q2 2013	Aucun avancement	
						Vérification de la possibilité de simplifier le protocole d'exécution des analyses en vue de réduire les coûts. (Nombre de prélèvements, fréquence des prélèvements, modalités de prélèvement, paramètres à analyser)	PEPAPS EWSA	Q2 2013	Aucun avancement	
La mise en place de la DSU au sein d'EWSA et le transfert des responsabilités en matière de distribution d'eau potable en milieu rural procèdent trop lentement par rapport au timing du PEPAPS.	Q4 2012		Moyen	Elevé	C	Organiser des réunions avec EWSA pour préparer les visites de réception des ouvrages du Projet, la mise en place des Comités députés au transfert de responsabilité et la définition des modalités du transfert.	PEPAPS Districts EWSA	Q1 2013	Visites des infrastructures effectuées, plan d'action en cours d'élaboration.	
						Mise en conformité des réseaux d'AEP selon les prescriptions techniques d'EWSA.	PEPAPS	Q2 2013	En cours	
						Transfert progressif du suivi technique et financier de la gestion des AEP, ainsi que des outils de gestion élaborés par le PEPAPS, du Projet vers la DSU.	PEPAPS EWSA	Q2 2013	Individuation des interlocuteurs au sein d'EWSA/DSU en cours	
Fin des travaux de construction des latrines ECOSAN dans le district de Nyaruguru (contrat d'achèvement 03/T/NYRGRU/2012-2013) après la date de fin de mise en œuvre du PEPAPS (30 juin 2013)	Q2 2012		Moyen	Faible	B	Suivi régulier et assistance au District dans la procédure d'attribution du marché.	PEPAPS District	Q1 2013	En cours	
						Suivi rapproché de l'avancement des travaux et des mesures adoptées par l'entreprise pour minimiser le retard.	PEPAPS	Q2 2013	Marché en cours d'attribution	

						Suivre rapproché du traitement des factures relatives au marché pour minimiser les retards dans les paiements.	PEPAPS	Q2 2013	Marché en cours d'attribution	
--	--	--	--	--	--	--	--------	---------	-------------------------------	--

2.2.3 Impact potentiel

L'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les trois districts de la zone d'intervention du PEPAPS contribue à l'atteinte des objectifs sectoriels fixés par la stratégie nationale, à savoir un taux de desserte de 86% pour l'approvisionnement en eau potable à fin 2012 (EDPRS) et de 100% à l'horizon 2020 (vision 2020).

Au stade actuel, il est difficile d'estimer l'impact du projet car la totalité des résultats n'est pas encore atteinte. Par ailleurs, la mise à disposition d'infrastructures AEP ne garantit pas que ces dernières seront utilisées par l'ensemble des bénéficiaires, le facteur économique étant prépondérant dans les zones à faible revenu. Le changement des comportements en matière d'hygiène n'est pas totalement acquis et l'existence de sources d'approvisionnement alternatives gratuites (rivières, sources non aménagées) concurrence les services d'approvisionnement payants des réseaux AEP.

2.2.4 Critères de qualité

Pour chacun des critères (Efficience, Efficacité, Durabilité et Pertinence), plusieurs sous-critères ont été formulés. En choisissant la formulation qui correspond le mieux à votre intervention, vous pouvez calculer la note totale applicable à ces critères spécifiques (voir infra pour les instructions de calcul).

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.	
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>	
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel du projet ?	
<input checked="" type="checkbox"/>	A Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
<input type="checkbox"/>	B S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
<input type="checkbox"/>	C Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
<input type="checkbox"/>	D Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?	
<input checked="" type="checkbox"/>	A Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
<input type="checkbox"/>	B Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
<input type="checkbox"/>	C Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'un projet et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
<input type="checkbox"/>	D La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que le projet puisse espérer aboutir.
2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe (appréciation de l'ensemble de l'intervention)	

<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?		
<input checked="" type="checkbox"/>	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
<input type="checkbox"/>	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
<input type="checkbox"/>	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
<input type="checkbox"/>	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement gérés ?		
<input type="checkbox"/>	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
<input type="checkbox"/>	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
<input checked="" type="checkbox"/>	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
<input type="checkbox"/>	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N		
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?		
<input type="checkbox"/>	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
<input type="checkbox"/>	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés sur la base des résultats atteints dans l'optique de réaliser l'outcome (objectif spécifique) ?		
<input type="checkbox"/>	A	Le projet réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	Le projet réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
<input type="checkbox"/>	C	Le projet n'est pas totalement parvenu à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir au projet la réalisation de son outcome.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet n'est pas parvenu à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

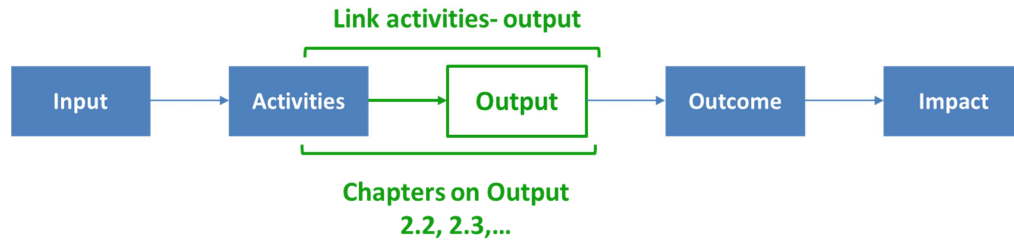
3. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).		
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>		
3.1 Durabilité financière/économique ?		
<input type="checkbox"/>	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
<input type="checkbox"/>	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
<input type="checkbox"/>	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
4.2 Quel est le degré d'appropriation du projet par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?		
<input type="checkbox"/>	A	La SMCL et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliquées à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur la SMCL et d'autres structures locales pertinentes, impliquées elles aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
<input type="checkbox"/>	C	Le projet recourt principalement à des arrangements ponctuels et à la SMCL et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quel est le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre le projet et le niveau politique ?		
<input type="checkbox"/>	A	Le projet bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	Le projet a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gêné par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
<input type="checkbox"/>	C	La durabilité du projet est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
<input type="checkbox"/>	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec le projet. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité du projet.
4.4 Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
<input type="checkbox"/>	A	Le projet est intégré aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
<input checked="" type="checkbox"/>	B	La gestion du projet est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
<input type="checkbox"/>	C	Le projet repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

Attribuer une note finale à chaque critère. Si une note C ou D a été attribuée à un critère de monitoring, des mesures doivent être proposées dans le Plan d'action (4.1).

Critères	Note
Pertinence	A
Efficacité	B
Durabilité	B
Efficienc	C

2.3 Output 1¹⁶

Évaluer la probabilité de l'atteinte de l'output en question et la dynamique entourant l'évolution de cet output.



2.3.1 Analyse des progrès réalisés

Output 1 : La desserte en eau potable est améliorée						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès 2011	Progrès 2012	Cible 2012	Cible finale (juin 2013)	Commentaires
Taux de desserte en eau potable de la population des trois districts (pourcentage de la population ayant accès à 20 litres d'eau potable par jour à une distance maximale de 500 mètres de leur lieu d'habitation).	59%	-	-	85%	85%	Le taux de desserte se rapporte au nombre de personnes ayant accès à l'eau dans les secteurs desservis par PEPAPS par rapport à la population totale des mêmes secteurs.
État d'avancement des principales activités¹⁷			État d'avancement :		Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)	
			A	B		
1.1 Réalisation des études préliminaires			X			
1.2. Réalisation des études détaillées de 700 KM			X			
1.3. Réhabilitation complète et renforcement des réseaux d'AEP existants			X			
1.4. Suivi des travaux aux réseaux d'AEP			X			
1.5. Inventaire des sources aménagées et aménageables sur les trois districts d'intervention du projet			X			
1.6. Master Plan Eau Potable sur le bassin de l'Akanyaru					X	La première phase de diagnostic devrait être validée par EWSA en mars 2013. Les résultats préliminaires ne sont pas encourageants. Le risque de résiliation du contrat est réel.
1.7. Mission de formulation et de suivi du master plan			X			Financement contrat de subvention PEPAPS UE.

¹⁶ Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l'intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l'intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres désuets)

¹⁷ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).	
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i>	Les activités identifiées initialement restent toujours très pertinentes dans l'amélioration de la desserte en eau de la zone d'intervention. Les réseaux AEP réhabilités augmentent l'accès à l'eau potable des populations cible et l'étude de schéma directeur eau potable du bassin versant de l'Akanyaru ainsi que l'inventaire des sources aménageables contribuent à améliorer la connaissance des ressources et des besoins actuels et futurs en matière d'accès à l'eau potable.
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>	Fin 2012, 566 km de réseaux AEP étaient complètement réhabilités. Cependant le nombre de 200 000 bénéficiaires potentiels pour ces réseaux n'est pas atteint étant donné que les derniers réseaux réhabilités en 2012 (Lots B2A, B2B, B2C, C2, C3A et C3B) ne sont pas encore mis en service et attendent pour cela la fin des travaux de construction des stations de traitement d'eau de surface (Lot C1). Fin 2012, 29 réseaux AEP étaient en service et approvisionnent près de 106 000 personnes. Au cours du premier trimestre 2013, 15 réseaux seront mis en eau et permettront d'approvisionner 80 000 bénéficiaires supplémentaires. Un dernier contrat de travaux est en cours d'exécution afin de réhabiliter 3 réseaux AEP et renforcer le réseau Sud 001 Ter. Ces derniers travaux permettront d'alimenter 16 000 bénéficiaires supplémentaires.
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	<p>Retard des entreprises dans les travaux de réhabilitation des réseaux AEP. De nombreux réseaux ne peuvent être réceptionnés provisoirement car leur réception est conditionnée à celle d'un autre marché de travaux (construction des stations de traitement des eaux de surface du lot C1). Ces délais dans la livraison des ouvrages retardent d'autant l'accès à l'eau potable d'une forte proportion des bénéficiaires ciblés.</p> <p>Le dernier contrat de travaux AEP (lot Sud 001 Ter) n'avait toujours pas démarré fin 2012. Ce contrat d'une durée de 7 mois risque fortement de s'achever au delà de la date de fin de mise en œuvre du projet, fixée au 30 juin 2012.</p> <p>L'étude du schéma directeur eau potable du bassin versant de l'Akanyaru a pris du retard. Les procédures de passation du marché ont pris plus de temps que prévu et le démarrage de l'étude s'est fait tardivement. Par ailleurs, les faiblesses cumulées du bureau en charge de l'étude et de la mission de contrôle n'ont pas permis de rattraper le temps perdu. L'étude en est toujours dans sa phase de diagnostic (phase I) et risque de se terminer après la période de mise en œuvre du projet.</p>
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	

2.3.2 Exécution budgétaire

RWA0806411

Le taux d'exécution budgétaire de la ligne A_01_02 « Réhabilitation et renforcement des réseaux d'AEP » est de 78% fin 2012. Le reliquat budgétaire de PEPAPS I ayant été transféré sur cette ligne budgétaire de PEPAPS II, le budget de la ligne a été revu à la hausse, ce qui se traduit par une diminution du taux d'exécution budgétaire qui passe de 78% à 75%. Un budget de plus de 2 millions d'euros reste encore disponible pour la finalisation des deux derniers lots de travaux (lot C1 et lot Sud 001 Ter).

2.3.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficienc	A
Efficacité	B
Durabilité	A

2.4 Output 2

2.4.1 Analyse des progrès réalisés

Output 2 : La maintenance et la gestion des réseaux d'AEP sont améliorées de façon durable						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2011	Progrès année 2012	Cible 2012	Cible finale (juin 2013)	Commentaires
1. Pourcentage de réseaux réalisés par PEPAPS dont la gestion est déléguée à un gestionnaire privé	0%	90%	90%	100%	100%	Les réseaux pris en considération sont les réseaux pour lesquels la réception provisoire a été prononcée (31 réseaux). Les réseaux qui ont fait seulement l'objet d'une réception technique n'ont pas été pris en compte. Le contrat de délégation de gestion pour 3 réseaux, expiré en octobre 2012, est en cours de renouvellement.
2. Nombre de cadres des districts formés sur la gestion privée	0	0	0	9	9	Les procédures d'attribution du marché des formations sont en cours. La formation est prévue à partir de mars 2013.
3. Nombre des employés des Gestionnaires privés ayant bénéficié d'une formation	0	0	0	21	27	Les procédures d'attribution du marché des formations son en cours. La formation est prévue à partir de mars 2013. Le nombre final des personnes à former est supérieur à la valeur cible parce que les formations, originaires prévues pour les 4 Gestionnaires des infrastructures construites par PEPAPS ont été élargies à 5 autres Gestionnaires opérants dans les trois Districts d'intervention du Projet.
4. Nombre de comités d'usagers d'eau mis en place et formés	0	0	0	28	74	100% des Comités des Usagers (Représentant d'usagers d'eau potable RUE avec la nouvelle dénomination adoptée depuis septembre 2012) sont mis en place, mais 0% des ses membres a été formés. La formation est prévue à partir de mars 2013. Le nombre final des personnes à former est supérieur à la valeur cible parce que les formations, originaires prévues pour les RUE élus au niveau administratif de Secteur, ont été élargies au niveau administratif de Cellule.
5. Pourcentage de femmes dans les comités d'usagers d'eau	0	-	50%	50%	50%	Le pourcentage est calculé sur les membres élus des Représentant des usagers d'eau
6. Pourcentage de bornes fontaines opérationnelles au jour du suivi technique mensuel effectué par le Projet.	N/A	-	93%	90%	90%	Le pourcentage est calculé sur un échantillon de bornes fontaines (38% du nombre total) représentatif des tous les réseaux d'AEP en gestion déléguée.
7. Pourcentage du nombre total d'analyses bactériologique réalisées conformes aux normes en vigueur au Rwanda.	N/A	0%	100%	100%	100%	En réalité, seulement un gestionnaire privé (REDEC) a effectué les 6 analyses bactériologiques de l'eau distribué à l'échéance de son premier contrat de gestion sur le total de 74 analyses prévues contractuellement pour l'ensemble des gestionnaires. 100% des analyses faites étaient conformes aux normes.
8. Pourcentage de réseaux en gestion déléguée avec pertes physiques inférieures à 30% du	N/A	-	23%	100%	100%	La valeur est calculée en utilisant les données des 26 réseaux en gestion pour lesquels on dispose des relevés fiables, sur le total des 31

volume d'eau produit						réseaux en gestion. Pour les 5 autres réseaux les données sont inconnues ou non fiables à cause du mauvais fonctionnement du compteur à la chambre de départ. Pour 6 réseaux, sur les 26 analysés, les pertes physiques étaient inférieures à 30% du volume d'eau produit.	
État d'avancement des <u>principales</u> activités				État d'avancement :		Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)	
				A	B		C
1. Assistance aux districts dans la mise en place et le suivi du Partenariat Public Privé (PPP)					B		
2. Suivi des activités de gestion (analyse des rapports des gestionnaires, suivi technique des AEP, diagnostique de pannes)					B		
3. Mise en place des comités d'usagers					B		
4. Formation des membres des comités d'usagers à jouer le rôle d'interface entre le gestionnaire privé et le district						C	La formation des représentants des Usagers d'eau proprement dite sera dispensée par le même consultant en charge des formations pour agents de District et Opérateurs privés. Toutefois des séances préliminaires ont été dispensées par le staff du Projet pour tous les membres des Représentants d'usagers d'eau en novembre 2012.
5. Formation technique et financière du personnel des opérateurs privés						C	Aucune formation n'a été dispensée depuis 2009 jusqu'à la fin 2012. La finalisation du DAO des formations, confiée au bureau d'étude Altech, a été achevée seulement en septembre 2012. La procédure d'attribution du marché de formation est encore en cours. Toutes les activités de formation sont prévues en 2013.
6 Formation technique et financière des cadres techniques des Districts						C	
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).							
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i>				Les activités prévues d'une façon générale restent appropriées à l'atteinte des résultats escomptés, toutefois il est à signaler que l'implication des Districts dans le suivi des activités de gestion des Opérateurs privés reste à un niveau insuffisant pour carence de personnel pour pouvoir assurer une gestion durables des infrastructures. Le cadre institutionnel des responsabilités en matière de distribution d'eau en milieu rural devrait prévoir un renforcement des structures (personnel, compétences, matériel) au niveau décentralisé du District.			
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>				Les progrès enregistrés par rapport à l'atteinte des résultats sont généralement satisfaisants. En ce qui concerne la passation de contrats de délégation de gestion, la fonctionnalité des bornes fontaines, la représentativité des femmes dans les comités d'usagers, les valeurs cible ont été atteintes. Vraisemblablement, les valeurs cible liés aux formations seront aussi atteintes avant la fin du Projet, malgré les retards pris dans le processus passation des marchés. L'indicateur lié au niveau des pertes physiques dans les réseaux n'est pas maîtrisé. Le niveau élevé des pertes reportées par les gestionnaires privés n'est pas réalistes dans le cadre de la gestion de réseaux neufs. Des enquêtes ponctuelles seront conduites afin d'évaluer le taux réel des pertes physiques et identifier des possibles problèmes de gestion, notamment ceux liés à des branchements illégaux.			
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>				<ul style="list-style-type: none"> - Faible implication des Districts dans les activités de suivi des contrats de délégation de gestion. - Retard dans la finalisation du DAO des formations et dans les procédures d'attribution du marché. 			

	- Changement du contexte institutionnel avec l'entrée directe d'EWSA dans la gestion des systèmes d'AEP en milieu rural. (Influence positive, mais tardive par rapport au timing du PEPAPS)
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	

2.4.2 Exécution budgétaire

RWA0806411

Le taux d'exécution budgétaire sur la ligne A_01_04 « Formation des gestionnaires des AEP » n'est que de 5% car les procédures de passation du marché étaient toujours en cours fin 2012. Les formations seront réalisées en 2013.

2.4.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficiences	C
Efficacité	B
Durabilité	B

2.5 Output 3¹⁸

2.5.1 Analyse des progrès réalisés

Output 3 : Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées						
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Progrès 2011	Progrès 2012	Cible 2012	Cible finale (juin 2013)	Commentaires
1. Nombre de portes de latrines scolaires construites à la fin du projet	0	140	797	1081	1093	797 portes de latrines ECOSAN sont totalement achevées à la fin 2012, dont 377 pour PEPAPS belge et 420 pour le Devis Programme. Les travaux de construction des 296 portes restantes sont avancés à 70%. 184 portes sont en attente de finalisation pour le PEPAPS belge (contrat de travaux résilié et marché relancé) et 112 portes sont en attente de réception provisoire sous financement Devis Programme. Le nombre final des portes à construire est supérieur à la valeur cible initial parce qu' un reliquat de fonds sur le financement du Devis Programme a permis la construction de 12 portes supplémentaires dans une école du District de Huye. L'objectif final sera atteint en 2013.
2. Pourcentage d'élèves se lavant les mains au savon après l'utilisation des toilettes ECOSAN à la fin du projet	0	-	25%	80%	80%	8 écoles sur 23 dont les latrines ECOSAN sont déjà en utilisation mettent à la disposition des élèves l'eau pour le lavage des mains et 2 parmi les 7 fournissent aussi du savon. Le lavage des mains après avoir été à la toilette n'est pas chose habituelle pour beaucoup de gens au Rwanda, surtout en milieu rural, et donc il reste encore un gros effort de sensibilisation à faire afin d'induire un changement de comportements.
3. Nombre d'élèves sensibilisés sur l'utilisation de l'eau potable dans les écoles bénéficiaires des BF.	N/A	4 042	28 634	47 000	47 000	Activité en cours. L'objectif final devrait être atteint en 2013.
4. Nombre d'élèves sensibilisés à l'utilisation des latrines ECOSAN	N/A	11 939	27 864	79 490	79 490	Activité en cours. L'objectif final devrait être atteint en 2013.
5. Pourcentage des portes de latrines ECOSAN utilisées à la fin du projet	0	-	80%	80%	80%	Sur un total de 797 portes achevées jusqu'à fin 2012, seulement 295 étaient utilisables car les formations avaient été données. Sur ces 295 portes, 235 étaient effectivement utilisées par les élèves et les enseignants, soit un ratio de 80%.
6. Nombre d'enseignants formés sur l'utilisation des latrines ECOSAN à la fin du projet	0	128	596	1 600	1 600	Les enseignants sont formés une fois que les latrines ont été réceptionnées provisoirement. Pour les latrines terminées en décembre 2012, les enseignants seront formés en janvier 2013. L'objectif final devrait pouvoir être atteint en 2013.
7. Pourcentage d'écoles valorisant les						Comme beaucoup de latrines ont été

¹⁸ Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

fertilisants organiques des latrines ECOSAN.	0	23%	39%	60%	60%	terminées en 2012 et donc en utilisation depuis peu de temps, les fertilisants n'étaient pas encore disponible
8. Pourcentage des ménages qui valorisent les fertilisants (urines) des latrines semi-ECOSAN.	0	0%	26%	60%	60%	25 latrines familiales ont été achevées en 2011 et 240 supplémentaires en 2012, soit un total de 265 unités. Pour beaucoup de ménages en 2012, les fertilisants étaient stockées en attendant la saison de culture et pour d'autres ils n'étaient pas encore disponibles
9. Nombre de formateurs formés en genre, eau potable, hygiène et assainissement à la fin du projet	0	112	150	150	150	Activité achevée.
10. Nombre de sessions de sensibilisations données par les formateurs sur le genre, eau potable, hygiène et assainissement à la fin du projet	0	2 907	6 409	2880	8200	Les enquêtes de suivi ont montré que les formateurs sur le genre, l'eau potable et l'assainissement touchent un grand nombre de bénéficiaires. Le projet a décidé de doubler le nombre de sessions de sensibilisation faites par ces derniers, passant ainsi de 2 à 4 sessions par mois par couple de formateurs. Les objectifs initiaux sont donc réévalués à la hausse.
11. Proportion des ménages couvrant le récipient de conservation de l'eau dans les Cellules administratives sensibilisées à l'hygiène	41%	71%	-	70%	70%	Données non disponibles. Il n'y a pas eu d'enquête de suivi évaluation en 2012.
12. Proportion des ménages nettoyant le récipient de transport de l'eau dans les Cellules administratives sensibilisées à l'hygiène	43%	70%	-	70%	70%	Données non disponibles. Il n'y a pas eu d'enquête de suivi évaluation en 2012.

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :				Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)
	A	B	C	D	
1. Travaux d'exécution des latrines scolaires ECOSAN (1081 portes)	X				
2. Réalisation des études et le suivi des travaux aux latrines scolaires ECOSAN et latrines familiales	X				
3. Travaux d'exécution de 265 latrines familiales Semi -ECOSAN dans les districts de Huye, Gisagara et Nyaruguru.	X				
4. Sensibilisation des bénéficiaires des réseaux AEP à réhabiliter dans 77 cellules administratives	X				
5. Réalisation de campagnes de sensibilisation à la bonne utilisation de l'eau, à l'hygiène, à l'assainissement et à l'approche genre.	X				
6. Enquête sur l'utilisation des Bornes Fontaines	X				
7. Etude socio économique et les enquêtes annuelles de suivi et évaluation		X			
8. Sensibilisation de 265 ménages à l'utilisation des latrines semi-ECOSAN	X				
9. Formation de 150 formateurs à l'approche genre, l'utilisation de l'eau potable, l'hygiène/assainissement	X				
10. Formation de 1600 enseignants sur l'utilisation des latrines ECOSAN		X			
11. Actions de visibilité : Réalisation des panneaux d'indication, les posters, les affiches, les autocollants, les calendriers, polos, casquettes et t-shirts PEPAPS, les dépliants, la création d'une mascotte	X				
12. Baseline Survey	X				

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).	
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-</i>	Les enquêtes de suivi montrent qu'une grande proportion des latrines ECOSAN terminées est

<i>elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i>	utilisée de façon régulière, améliorant ainsi les conditions d'hygiène des élèves et des enseignants dans les écoles.
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>	<p>En matière de travaux de construction de latrines ECOSAN, des progrès importants ont été réalisés en 2012, portant le nombre total de portes achevés de 13% à 73% de réalisation de l'objectif final.</p> <p>Concernant les latrines familiales semi-ECOSAN, le pourcentage de réalisation est passé de 9% en 2011 à 100% en 2012.</p> <p>En matière de sensibilisation à l'hygiène, d'importants progrès ont été réalisés au niveau des ménages et les objectifs finaux ont dû être revus à la hausse. Au niveau des écoles, le retard dans la livraison des travaux de latrines ECOSAN ont retardé les formations des enseignants et des élèves, mais le retard devrait pouvoir être résorbé en 2013.</p>
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	<p>L'exécution des travaux de construction des toilettes ECOSAN a connu beaucoup de difficultés liées aux faibles capacités financières des petites entreprises soumissionnaires qui ont du mal à achever les travaux. Des retards généralisés ont été enregistrés dans la livraison des ouvrages et un contrat a dû être résilié par défaut d'exécution.</p> <p>Les retards dans la livraison des latrines ECOSAN affectent également le planning des activités de sensibilisation et de formation à leur utilisation. Le temps restant dans la mise en œuvre du projet ne permettra pas un accompagnement suffisant des écoles bénéficiaires des latrines ECOSAN.</p> <p>Le lavage des mains dans les écoles reste un point difficile à améliorer malgré les nombreuses séances de sensibilisation données. Bien que disposant de réserves d'eau et de dispositifs de lavage des mains, les écoles ne parviennent pas à assurer la disponibilité du savon nécessaire au lavage des mains ainsi que la maintenance des dispositifs de lavage des mains. Il est constaté en effet que les savons mis à disposition sont régulièrement volés et que les dispositifs de lavage des mains, bien que de fabrication robuste, sont dégradés voire rendus inutilisables par les élèves.</p>
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	

2.5.2 Exécution budgétaire

RWA0806411

Le taux d'exécution budgétaire de la ligne A_02_02 « Travaux d'exécution des latrines » est de 78% au 31/12/2012. En 2013, 200 000 euros seront décaissés pour finaliser les travaux d'achèvement du contrat résilié dans le district de Nyaruguru.

En 2012, le budget initial de la ligne budgétaire A_02_03 « Des campagnes d'hygiène et d'assainissement sont lancées » a dû être revu à la hausse pour prendre en compte la prolongation des activités de sensibilisation jusqu'au 30 juin 2013 avec l'approche CBEHPP dans les écoles et les ménages.

2.5.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficiences	A
Efficacité	B
Durabilité	B

3 Thèmes transversaux

L'intervention a tenu compte des thèmes transversaux liés au genre et à l'environnement. En revanche, les autres thèmes transversaux comme le VIH/SIDA ne sont pas considérés.

3.1 Genre

Les aspects liés au genre sont pris en compte dans les activités du projet PEPAPS au travers :

- du respect de la parité parmi l'équipe de projet PEPAPS.
- du respect de la parité parmi les équipes de formateurs à l'hygiène. 75 couples homme/femme, soit un total de 150 formateurs, ont été formés par le projet afin de former et sensibiliser les bénéficiaires au niveau des ménages de chaque cellule administrative de la zone d'intervention.
- du respect de la parité pour les représentants des usagers de l'eau.
- du respect de la proportion fixée à 30% par la politique nationale de femmes bénéficiaires de contrats de travail sur les chantiers de construction. Les femmes sur les chantiers PEPAPS représentent 31,5% des ouvriers.
- de la prise en compte des besoins spécifiques des filles et des garçons en termes d'accès aux infrastructures sanitaires. Les filles bénéficient d'un nombre plus élevé de cabines de latrines ECOSAN dans les écoles (près du double) ainsi que de cabines de douche. Les garçons quant à eux disposent, en plus des cabines de latrines qui leur sont réservées, d'urinoirs muni de murets de protection pour améliorer leur intimité. Par ailleurs, les cabines pour filles et pour garçons sont bien séparées.

3.2 Environnement

Les aspects liés à la protection de l'environnement ont été intégrés dans la mise en œuvre des activités du projet PEPAPS. En effet :

- Le type de latrines réalisé est écologiquement adapté. Les latrines ECOSAN préservent les nappes phréatiques de toute contamination liée à leur utilisation. Les excréta et les urines hygiénisés sont recyclés dans l'environnement et servent de compost agricole.
- Lors des travaux d'aménagement hydraulique, les sources captées sont systématiquement protégées contre les érosions et contre les contaminations de surface. En effet, les sources sont délimitées par un périmètre de sécurité clôturé pour empêcher la divagation du bétail. Les abords du captage sont protégés par un fossé permettant de dévier les eaux torrentielles et réduire les risques d'érosion. La parcelle abritant la source est également plantée d'herbes vivaces (paspalum) favorisant l'infiltration de l'eau de pluie et réduisant le ruissellement.

3.3 Autre

Rien à signaler.

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Plan d'action

Formuler, sur la base des données et de l'analyse ci-dessus, des actions (décisions) à prendre. Celles-ci peuvent être d'ordre stratégique et/ou opérationnel.

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
<i>Description de l'action/la décision à prendre.</i>	<i>Le sous-chapitre auquel l'action/la décision se réfère (p. ex., 2.4)</i>	<i>Le responsable de la prise de décision/action</i>	<i>p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l'année N+1</i>
Prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer le suivi du dernier contrat de travaux (lot Sud 001 Ter) dont la fin est prévue au plus tôt en août 2013.		EWSA/CTB	Q2 2013
Prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer le suivi du contrat d'étude du schéma directeur eau potable dont la fin est prévue au plus tôt en août 2013.		EWSA/PEPAPS/CTB	Q2 2013

4.2 Enseignements tirés

Tirer les enseignements importants de l'expérience de l'intervention. Les enseignements tirés sont de nouveaux savoirs qui doivent demeurer dans la mémoire institutionnelle de la CTB et des partenaires. Ils peuvent être tirés d'activités, d'outputs, de l'outcome (ou d'une combinaison de niveaux ou de tout autre aspect de l'intervention et de son contexte).

Enseignements tirés	Public cible
Description de l'enseignement tiré.	Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré. (Projet, Représentation, département du siège de la CTB, département du partenaire...).
L'ancrage institutionnel du projet est approprié mais insuffisant, notamment au niveau central de MININFRA/EWSA et au niveau décentralisé des Districts. Il est important d'identifier dès la formulation les différents stakeholders ainsi que les besoins en termes d'ancrage institutionnel. Le fait que le projet PEPAPS soit décentralisé dans la Province du Sud a entraîné un éloignement des centres de décisions (CTB/MININFRA/EWSA) et a ralenti le processus décisionnel. La direction du projet aurait dû être basée à Kigali.	CTB

<p>Les marchés des latrines ECOSAN, par rapport aux marchés de latrines traditionnels, nécessitent de beaucoup plus de technicité et de disponibilité financière pour pouvoir approvisionner les fournitures supplémentaires qui n'existent pas dans les marchés de latrines traditionnels (plaques chauffantes, tuyauteries, citernes, etc.).</p> <p>Il serait donc envisageable, dans le respect du cadre réglementaire du pays partenaire en matière de passation des marchés, de concevoir des DAO beaucoup plus stricts et avec des critères de qualification qui puissent permettre d'opérer une vraie sélection des entreprises plus performantes.</p> <p>Une attention particulière devrait être accordée au critère "disponibilité de liquidité/facilité de crédit".</p> <p>Il faudrait concevoir dans les DAO l'obligation pour les soumissionnaires de fournir des preuves d'accès aux facilités de crédit qui correspondent à un travail d'investigation fait par les banques en vue de vérifier les conditions financières des Entreprises, de façon que ces lignes de crédit ne se révèlent plus seulement virtuelles au moment d'obtenir des prêts par les institutions bancaires.</p>	Districts/EWSA
<p>Les garanties requises pour pouvoir être attributaire des marchés des travaux peuvent actuellement être fournies indifféremment par moyen d'institutions bancaires ou compagnies d'assurance. Il faudrait pouvoir limiter le choix aux institutions bancaires.</p> <p>En effet les compagnies d'assurances souvent ne sont pas rigoureuses dans l'octroi des ces garantie et, en cas de résiliation du contrat, récupérer les sommes engagées s'avère problématique.</p>	CTB/Districts/EWSA
<p>La durée de 7 mois pour les contrats de travaux AEP est trop courte, ce qui explique les nombreux délais enregistrés dans l'exécution. La durée contractuelle de 7 mois a été appliquée systématiquement pour tous les contrats de travaux, quelque soit leur volume.</p> <p>A l'avenir, la durée des travaux devra être proportionnelle aux quantités à réaliser.</p>	CTB/EWSA

5 Annexes

5.1 Cadre logique d'origine

A l'origine, il existait trois cadres logiques distincts. Un pour chaque financement PEPAPS I, PEPAPS UE et PEPAPS II. Puis un quatrième, combinant les deux PEPAPS belges (PEPAPS I et PEPAPS II) est venu s'ajouter. Ces quatre documents sont fournis en annexes.

5.2 Cadre logique mis à jour

Afin d'harmoniser la logique d'intervention entre les différentes sources de financement, il a été établi en septembre 2012 un cadre logique intégré unique pour l'ensemble du PEPAPS, tous bailleurs confondus. Ce cadre logique a été établi afin d'harmoniser les indicateurs de suivi évaluation et faciliter une évaluation conjointe des bailleurs. Le document est fourni en annexes.

5.3 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui (indicateurs seulement)
Rapport de <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Oui (à vérifier)
Planning de l'EMP	2010
Planning de l'évaluation finale	02/05/2013
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	Du 6 au 20 décembre 2012. M. Yves Dervaux.

5.4 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Le rapport financier « Budget versus Actuels (y – m) » est fourni en annexes pour les trois budgets PEPAPS.

5.5 Ressources

Un atelier de capitalisation interne a été mené avec l'aide d'un consultant international (KIT). Le rapport final devrait être disponible à partir du mois de mars 2013.

Du matériel didactique pour les campagnes de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement est disponible au sein du projet (posters, dépliants, livret de sensibilisation en milieu scolaire selon l'approche CBEHPP).

Par ailleurs, le projet dispose également d'un grand nombre de photos illustrant les aspects hard et soft de l'intervention.

5.6 Décisions prises par la SMCL et suivi

Fournir un aperçu des décisions stratégiques importantes prises par la SMCL et assurer le suivi de ces décisions.

Décision à prendre					Action			Suivi		
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut	
Transfert du reliquat de PEPAPS I vers PEPAPS II	SMCL 10 (27/06/12)							100%	OK	
Extension de la période de mise en œuvre de PEPAPS II jusqu'au 30 juin 2013								100%	OK	
Elaboration d'un cadre logique unique PEPAPS								100%	OK	
Audit et évaluation finale conjoints CTB/UE					Trouver un accord avec UE sur les modalités d'une évaluation finale conjointe	PO	28/02/13	50%	NOK	
Planification des paiements de la contrepartie rwandaise								100%	OK	
Approbation du rapport final PEPAPS I		SMCL 11 (20/11/12)							100%	OK
Transfert des équipements de PEPAPS 1 vers PEPAPS II									100%	OK
Transfert des équipements de PEPAPS UE vers PEPAPS II								100%	OK	
Approbation de réaménagement budgétaire PEPAPS II								100%	OK	
Approbation de réaménagement budgétaire contrepartie								100%	OK	
Extension de l'Assistance Technique (AT : 30/06/13 et Delco : 30/09/13)								100%	OK	